

GÉRARD CHABROL

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1, PLACE D'ESTIENNE D'ORVES
75009 PARIS

TELEPHONE : 01 53 93 60 70
TELECOPIE : 01 45 63 88 34

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2010

GÉRARD CHABROL

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

J. PLACI D'ESTIENNE D'ORVALS
75009 PARIS

TÉLÉPHONE : 01 53 93 60 70
TÉLÉCOPIE : 01 45 63 88 34

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères
92190 MEUDON

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les subventions reçues.

3. Vérifications et informations spécifiques

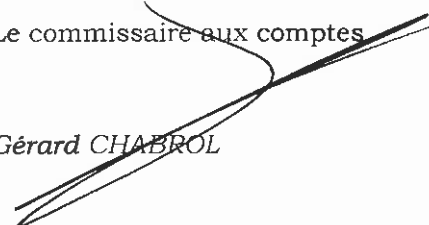
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 3 mars 2011

Le commissaire aux comptes

Gérard CHABROL



BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	2 032,00	1 653,67	378,33	1 055,60
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 631,16	13 506,48	22 124,68	13 280,58
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				6 075,68
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	37 663,16	15 160,15	22 503,01	20 411,86
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	97 654,81		97 654,81	121 685,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 740,48		24 740,48	4 329,95
Charges constatées d'avance (3)	826,17		826,17	2 493,55
TOTAL (II)	123 221,46		123 221,46	128 508,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	160 884,62	15 160,15	145 724,47	148 920,36
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
OGEFI				

BILAN PASSIF

Euros

	Euros	
	31/12/2010	31/12/2009
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	51 997,43	34 425,54
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	11 534,89	17 571,89
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	63 532,32	51 997,43
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 463,63	72 476,61
Dettes fiscales et sociales	17 728,52	12 270,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 075,68
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		6 100,00
TOTAL (V)	82 192,15	96 922,93
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	145 724,47	148 920,36
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	82 192,15	96 922,93
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTES DE RESULTAT

Euros

	Euros		
	31/12/2010	31/12/2009	
	Total	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services	1 250,00	5 175,00	
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 250,00	5 175,00	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	209 351,00	178 448,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 916,27		
Collectes			
Cotisations	10 515,00	8 980,00	
Autres produits	124,88	310,77	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I) 234 157,15	192 913,77	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)	89 667,20	100 553,83	
Impôts, taxes et versements assimilés	6 270,47	3 595,38	
Salaires et traitements	85 296,94	49 068,06	
Charges sociales	31 935,82	16 979,50	
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 475,06	5 145,11	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 221 645,49	175 341,88	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	12 511,66	17 571,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)	102,43		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V) 102,43		
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)	1 079,20		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI) 1 079,20		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	(976,77)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	11 534,89	17 571,89

COMPTES DE RESULTAT

Euros

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		234 259,58	192 913,77
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		222 724,69	175 341,88
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		11 534,89	17 571,89
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		11 534,89	17 571,89
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>			
<i> dont redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

au Bilan et au Compte de résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 présente un total de 145 724,47 Euros, et dégage un résultat de 11 534,89 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, et recouvre la période du 01 Janvier 2010 au 31 Décembre 2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations définies par le règlement CRC 99-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODES

Aucun changement dans les méthodes de présentation ou d'évaluation n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif dont la connaissance permettrait de mieux comprendre les comptes n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées suivant les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), ou le cas échéant, à leur coût de production.

Les immobilisations font l'objet d'une décomposition par composant de durée de vie homogène si le retraitement est d'un montant significatif.

En l'espèce, aucune décomposition par composant n'a été réalisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Panneaux exposition pédagogique	3 ans
- Mobilier	10 ans
- Mobilier de bureau et informatique	3 ans
- Logiciels	3 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour l'exercice 2010, il n'y a aucun poste de cette nature dans les comptes.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

MODE DE COMPTABILISATION

Subvention Communauté Européenne :

Dans le cadre d'un programme "Energie Intelligente - Europe", l'association Grand Paris Seine Ouest Energie en collaboration avec l'association croate REGEA bénéficient d'une subvention de la Communauté Européenne d'un montant global de 399 999 Euros dont 200 000 Euros pour l'association Grand Paris Seine Ouest Energie.

Cette subvention devant couvrir la période du 1 avril 2008 au 31 décembre 2011, elle a été constatée en produit au prorata de la période écoulée, indépendamment de la date de règlements.

DETAILS DES SUBVENTIONS NON RECUES

<i>Subventions</i>	<i>Année</i>	<i>Montant</i>
Région Ile de France	2010	45 090 €
ADEME	2010	39 000 €
Communauté Européenne	2010	6 666 €
Total		90 756 €

MOYENS MIS A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest Energie a mis à disposition, au titre de l'exercice 2010 :

- La directrice de l'association en contrepartie d'une refacturation s'élevant à 50 098.68 €,
- Une partie des locaux de La Maison de la Nature en contrepartie d'une refacturation des charges y afférentes estimées à 4 200 €.

ENGAGEMENT HORS BILAN RECU

La convention de subvention européenne - EIE/TYPE - prévoit la condition particulière suivante : Article I.12.1. Si une agence de gestion de l'énergie cesse son activité à quelque moment que ce soit entre la date de départ de l'action telle que définie à l'article I.2.2 et la fin de la cinquième année après le dernier paiement effectué par l'AECL, cette dernière se réserve le droit, sous réserve d'une analyse du cas, de recouvrer la totalité de la contribution communautaire relative à la mise en place et au lancement effectif de cette agence de gestion de l'énergie spécifique.

Dans ce cas, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest Energie s'est engagé au remboursement intégral de la subvention.

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total I		
	Total II	2 032,00	
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			9 407,88
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 989,27		7 234,01
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 075,68		
Avances et acomptes			
	Total III	25 064,95	16 641,89
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	Total IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		27 096,95	16 641,89

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 032,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			9 407,88	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			26 223,28	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 075,68			
Avances et acomptes				
	Total III	6 075,68	35 631,16	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		6 075,68	37 663,16	

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	976,40	677,27		1 653,67
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 837,84		1 837,84
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 708,69	5 959,95		11 668,64
Emballages récupérables et divers				
Total III	5 708,69	7 797,79		13 506,48
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 685,09	8 475,06		15 160,15

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		98 480,98	98 480,98	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		82 192,15	82 192,15		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

GÉRARD CHABROL

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

L. PLACE D'ESTIENNE D'ORVIL
75009 PARIS

TELEPHONE : 01 53 93 60 70
TELECOPIE : 01 45 63 88 34

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères
92500 MEUDON

Aux adhérents,

En ma qualité de commissaires aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

▪ *Personnes concernées :*

Mesdames Marie-Odile GRANDCHAMP et Marianne BUHLER, Messieurs Pierre-Christophe BAGUET, François KOSCIUSKO-MORIZET et Bernard GAUDUCHEAU.

▪ *Nature et objet :*

Subvention de fonctionnement accordée pour l'année 2010 à votre association dans le cadre de ses missions de conseils et d'accompagnement des habitants.

Modalités :

La subvention s'élève à 60 000 € H.T.

Avec la Région Ile-de-France

▪ *Personne concernée :*

Monsieur Bernard GAUDUCHEAU.

▪ *Nature et objet :*

Subvention accordée dans le cadre de l'application du programme d'actions de sensibilisation et de formation relatif au domaine de l'énergie.

Modalités :

La subvention s'élève à 45 090 € H.T. au titre de l'exercice 2010.

Paris, le 3 mars 2011

Le commissaire aux comptes

Gérard CHABROL

